



BAROMÈTRE DE CONFIANCE A L'EGARD DE LA PROFESSION IMMOBILIERE

2^{ème} édition - 2015



INDICATEURS CLEFS DE LA CONFIANCE



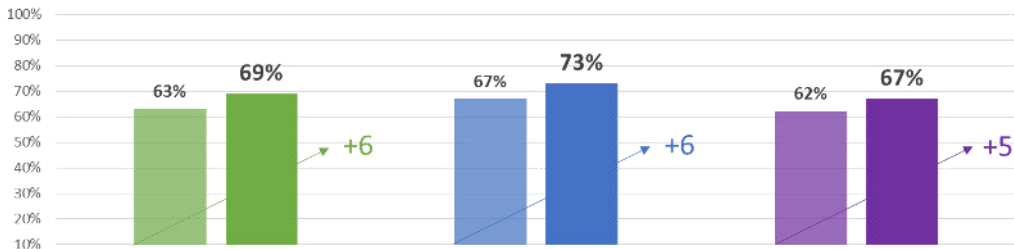
« Tout à fait confiance »
ou « Plutôt confiance »



« Très satisfait »
ou « Plutôt satisfait »



« Oui, certainement »
ou « Oui, probablement »



SUR QUOI EST BASÉE LA CONFIANCE VIS-À-VIS DES PROFESSIONNELS ?



REVENIR CHEZ LE PROFESSIONNEL

SATISFACTION

73% ↗ +6

90%

Importance de l'affiliation à la FNAIM

88%

Confiance globale dans la profession

-

Satisfaction à l'égard du dernier contact

REITERATION

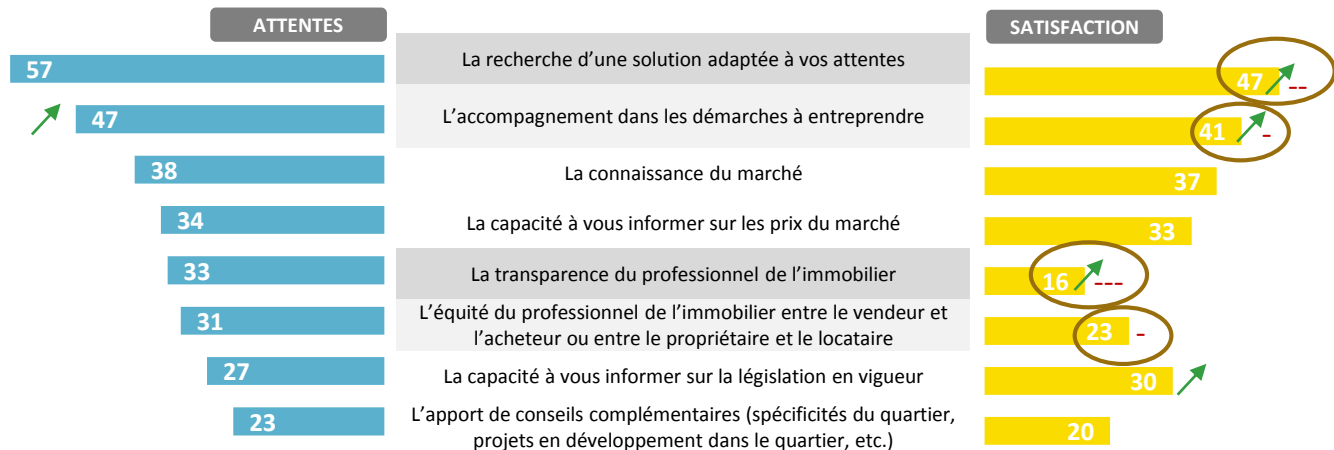
67% ↗ +5

85%

80%

87%

RENCONTRE ENTRE LES ATTENTES ET LA SATISFACTION ?



POURQUOI PREFERER UN PROFESSIONNEL POUR LOUER UN BIEN EN TANT QUE LOCATAIRE ?

L'assurance de ne pas avoir de "mauvaise surprise"

59%

L'accompagnement dans les démarches (financières, techniques, juridiques, etc.) à entreprendre

51%

L'assurance d'un loyer en adéquation avec les prix du marché

31%

L'éclairage sur la législation en vigueur

32%

L'apport de conseils complémentaires (spécificités du quartier, projets en développement dans le quartier, etc.)

25%

Autres

2%

Selon l'âge

68%

61%

54%

51%

25-34 ans

35-49 ans

50-64 ans

65 ans et +

POURQUOI PREFERER UN PARTICULIER POUR LOUER UN BIEN EN TANT QUE LOCATAIRE ?

Le fait de ne pas avoir à payer d'honoraires

84%

La simplicité des démarches à entreprendre

40%

La perspective de trouver un « bon plan »

38%

La connaissance qu'a le particulier de son bien (conseils sur le logement, le quartier, etc.)

37%

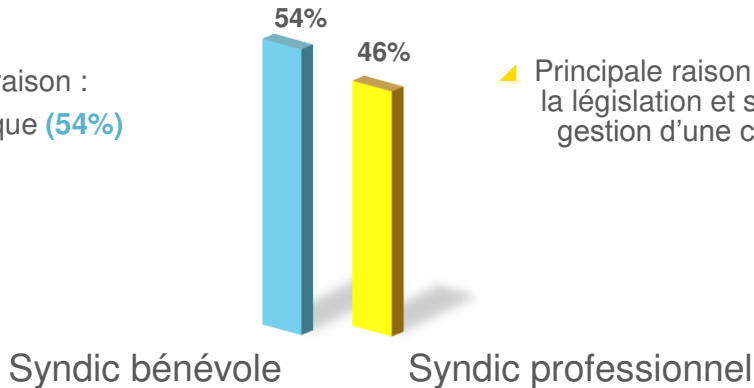
Autres

1%

▲ **74%** des interviewés n'ont pas conscience que les loyers proposés par les particuliers sont en moyenne plus élevés.

SYNDIC BÉNÉVOLE VS SYNDIC PROFESSIONNEL

▲ Principale raison :
le gain économique (54%)



▲ Principale raison : connaissance de
la législation et savoir faire dans la
gestion d'une copropriété (75%)

CE QUI EST ATTENDU DE LA PART DU SYNDIC PROFESSIONNEL

Des explications détaillées et systématiques sur les dépenses et sur le **budget prévisionnel**

63%

L'assurance de choisir des fournisseurs présentant le **meilleur rapport qualité/prix**

57%

Des visites régulières du syndic pour échanger avec le conseil syndical et assurer le suivi technique de la propriété

46%

La mise en place d'un extranet copropriétaire individuel

28%

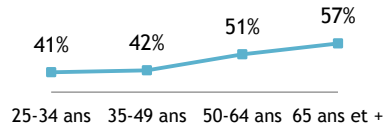
Autres

1%

Aucun

3%

Selon l'âge





EN CONCLUSION...

- ▲ Les indicateurs de confiance, satisfaction et réitération en hausse
- ▲ Stimulés par la reconnaissance d'une relation plus individualisée et transparente avec le professionnel
- ▲ Deux valeurs à mettre toujours plus en avant pour valoriser le recours au professionnel de l'immobilier